

Ensemble et Solidaires, plus loin !



Adhérents, non Adhérents,
N'oubliez pas de procéder au règlement de votre adhésion pour l'année 2024
en vous connectant sur le site <http://agents-renault.fr>
Nouvelle option de paiement en ligne disponible !

Dès le 15 février, les informations* seront strictement réservées et
adressées aux adhérents 2024.

*(Accès site - Communiqués GAR et Offres des partenaires)

COUTS DOCUMENTATION TECHNIQUE 2024

New Dialo	3864€ (322€/mois)
Diag CLIP SDP 1ere CLIP	1380€ (115€/mois)
A partir du 2 ^{ème} CLIP	345€ (28,75€/mois)
R'BOX	1140€ (95€/mois)
Plug & Connect AIO	84€ (7€/mois)
Plug & Connect Serveur	48€ (4€/mois)
R Book Service	48€ (4€/mois)

PRIME D'ÉQUIPEMENT 2024

PE – Prime d'équipement	1575€
En 3 Versements	
Mai 2024	525€
Septembre 2024	525€
Décembre 2024	525€



Formation

Réunion le 18 janvier avec la Direction de la Formation.

Objectif : évaluer la gestion administrative de la formation en examinant ses impacts organisationnels et financiers pour les Agents, tout en cherchant des solutions alternatives et des moyens d'améliorer les procédures.

DACIA ZEN

Malgré les réserves du GAR concernant les modalités de paiement et d'éligibilité de la garantie Dacia ZEN, le constructeur a lancé l'offre en ce début d'année et les 1ères factures arriveront en février. (50€ par forfait Essentielle et Essentielle + facturées) !! La facturation en DREU (incontournable) aura des répercussions très préoccupantes sur la rentabilité si le Constructeur n'accepte pas de modifier les conditions.

Nouvelle Facture

Présentation « illisible » - consommatrice de papier - non-respect des règles d'orthographe françaises (majuscules)...)... nous avons besoin de vos retours pour apporter des modifications si nécessaire. (contact@gar-renault-dacia.fr)

Baisse des forfaits « Diagnostic électronique »

Cette baisse a eu lieu en début d'année et ne correspond pas au prix de revient de la prestation.

Hausse du Taux Horaire Garantie 2024

Convention Unique 2024

Nous avons prévu de demander les ajouts suivants :

- l'obligation pour tous les concessionnaires de communiquer aux Agents le suivi de leur BP tous les 15 jours.
- l'obligation pour les concessionnaires d'assurer les démarches pour obtenir le paiement du bonus éco pour les VD des agents.

Contrat d'agent 2024

Nous sommes en attente des annexes au contrat et des réponses du Constructeur sur nos demandes de modifications.

Contact : contact@gar-renault-dacia.fr

06 79 22 18 12



Bourse VO
GAR
Occasion de confiance

